

Enfin, les délais indus que nous devons subir pour l'obtention de permis (traitement des déchets bio-médicaux, etc.) et des demandes questionnables (étude d'impacts complète et élaborée pour un Centre de Transfert) s'ajoutent également aux contraintes et constituent des facteurs de ralentissement de notre développement. Nous associons ces contraintes et délais à des ingérences qui relèvent de facteurs politiques liés à des antagonismes entre paliers de gouvernement. Cette situation induit des coûts inacceptables et crée un contexte d'affaires intolérable à long terme.

2. Au chapitre de la croissance et du développement des affaires, même si le mot peut surprendre, nous n'hésitons pas à parler d'un véritable boycott contre l'adhésion libre à notre projet des municipalités dirigées par un maire du parti ARENA. En effet, aucune des municipalités de cette allégeance, même celles où nous avons fait naître un certain intérêt, n'utilisent actuellement nos installations.

Cette situation est d'autant plus inacceptable que le projet Mides a été conçu pour répondre aux besoins de la grande région métropolitaine de San Salvador et qu'avec l'ajout planifié de stations de transfert, nous pourrions desservir un territoire plus large. Les besoins sont là et nos services, reconnus par décret gouvernemental, sont disponibles à des coûts hautement concurrentiels. Pourtant, pour des impératifs strictement politiques, des municipalités font fi de services existants sur leur territoire et continuent de disposer de leurs déchets solides dans des décharges non contrôlées.

Quant aux programmes ou facilités de financement sur lesquels on devrait pouvoir compter dans un pays où on apporte un investissement important et des retombées économiques associées, il a également fallu y renoncer, aucune institution financière du pays ne s'étant engagée à financer, même partiellement, nos activités.

3. Au chapitre de la reconnaissance et de la valorisation, nos activités sont uniques en Amérique centrale et les bénéfices pour l'environnement et la santé sont indéniables. Pourtant, le climat de remise en question et de contestation du projet dépasse nettement le niveau que les groupes écologiques et nos compétiteurs s'occupent généralement de maintenir. L'exemple le plus récent est la création d'une Commission d'enquête de l'Assemblée Nationale pour un projet qui dessert adéquatément 10 des 262 municipalités du pays, alors que les autres continuent de disposer de leurs déchets dans des dépotoirs à ciel ouvert, des ravins ou le lit des cours d'eau.